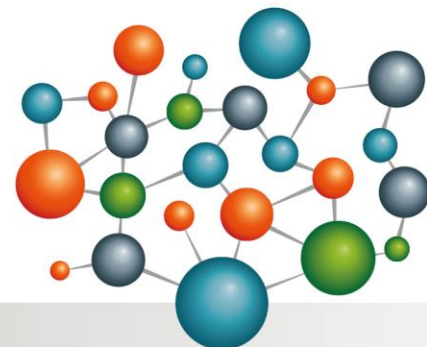


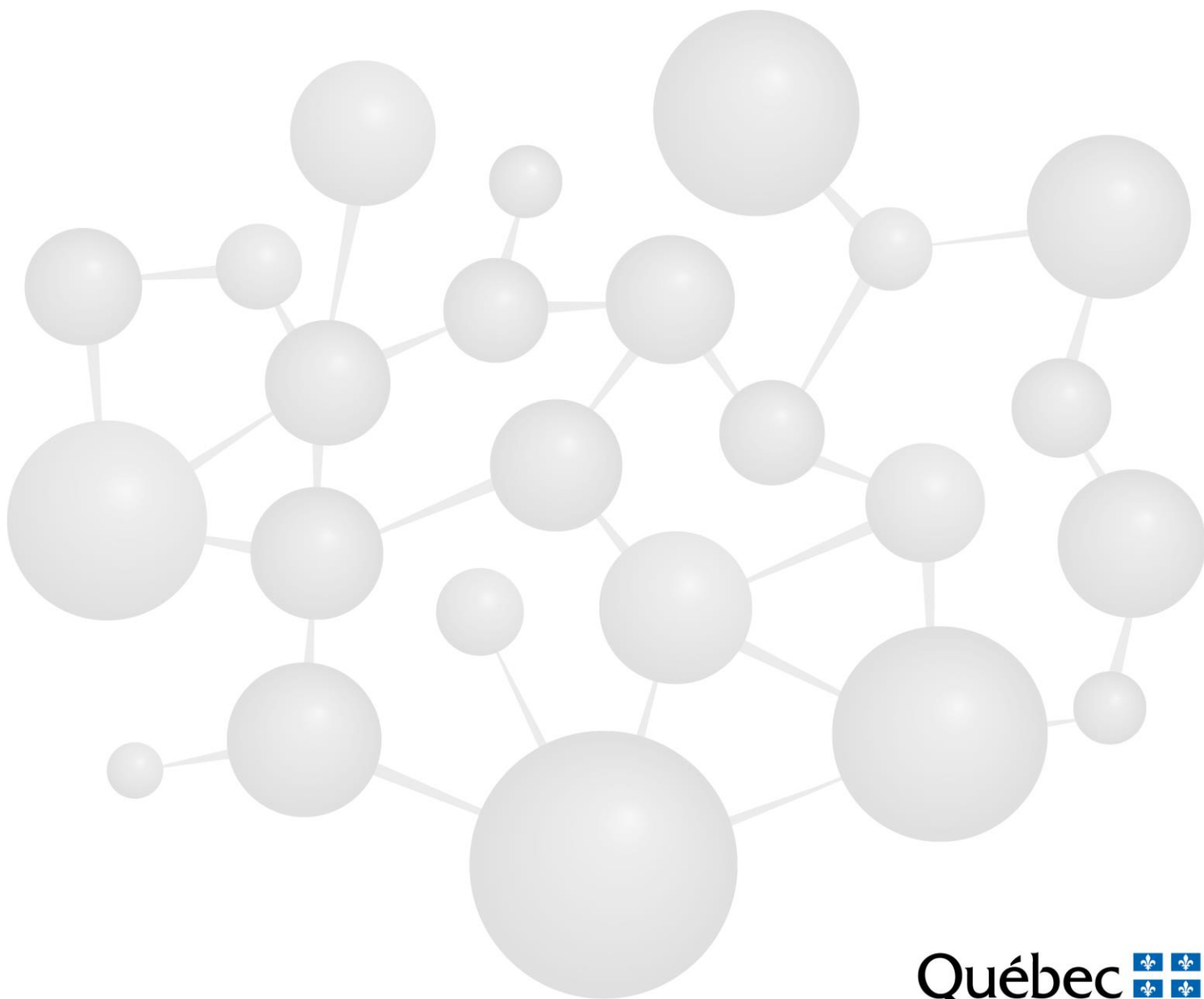
RAPPORT D'ANALYSE DE PROFESSION

CONDUCTRICES ET CONDUCTEURS DE CAMIONS DE TRANSPORT

Secteur de formation
TRANSPORT



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION



Équipe de production

L'analyse de profession conductrice ou conducteur de camions de transport a été effectuée sous la responsabilité des personnes suivantes :

Coordonnateur

Claude André Charest
Chargé de projets
Secteur de l'excellence scolaire et de la réussite éducative
Direction générale de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
Ministère de l'Éducation

Analyste, animatrice

Véronique Lampron
Consultante en formation
Competenza Formation

Secrétaire de l'atelier

Marie-Claude Brodeur, conseillère d'orientation
Consultante en formation et en développement des compétences

Spécialiste de l'enseignement

Denis Houle
Enseignant
Centre de formation du transport routier de Saint-Jérôme
Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord

Spécialiste de l'enseignement

Denis Levesque
Enseignant
Centre de formation en transport de Charlesbourg
Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries

Spécialiste des risques à la santé et à la sécurité au travail et rédactrice ou rédacteur de l'annexe

Marie-Claude Latulippe
Conseillère-experte en prévention-inspection
Direction générale de la prévention-inspection et du partenariat
Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des communications
du ministère de l'Éducation

Mise en pages et édition

Sous la responsabilité de la Direction de l'éducation
des adultes et de la formation professionnelle du ministère
de l'Éducation

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 2022

ISBN 978-2-550-95524-5 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2023

23-138-17_w1

Remerciements

La production de ce rapport a été possible grâce à la collaboration des personnes présentes à l'atelier d'analyse de la profession de conductrice ou conducteur de camions de transport.

Le ministère de l'Éducation tient à remercier les personnes qui ont participé à cet atelier, tenu à Drummondville les 19 et 20 septembre 2022.

Spécialistes de la profession

Benoit Bouchard
Chauffeur Canada et États-Unis
Transport Robert spécialisé

Marie-Claude Fleurent
Chauffeure
Transport AMF

Jonathan Gobeil
Superviseur des opérations
Groupe Morneau

François Loyer
Chauffeur formateur
Transport Malo

Isabelle Mailloux
Chauffeure
Tran-Tek

Jean-François Maltais
Chauffeur États-Unis
Transport Jocelyn Bourdeau inc.

Richard Maskaleut
Coordonnateur Productivité et amélioration continue /Isaac
Transport Robert

Nicolas Pacaut
Chauffeur
Transport G.H.R. inc.

Tommy Pelletier
Formateur
Service alimentaire Gordon

Marius Postelnicu
Chauffeur formateur
Transport Hervé Lemieux

Mathieu Véronneau
Chauffeur local
Groupe Guilbault

Observatrices et observateurs

Marie-Ève Bergeron
Directrice des programmes éducatifs en accès sécuritaire
Vice-présidence à l'accès sécuritaire au réseau routier
Société de l'assurance automobile du Québec

Hélène Boileau
Chargée de projets
Secteur de l'excellence scolaire et de la pédagogie
Direction de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
Ministère de l'Éducation

Michel Couture
Agent de liaison TRÉAQ
Centre de formation en transport de Charlesbourg

Jean-Pierre Garand
Président
L'Association nationale des camionneurs artisans inc.

Yves Maurais
Directeur, Dossiers techniques et opérationnels
Association du camionnage du Québec (ACQ)

Lydia Massimiani
Coordonnatrice à la formation
Camo-route
Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie du transport routier

Marie-Ève Rhéaume
Spécialiste en élaboration de programmes
Direction de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
Ministère de l'Éducation

André Royer
Conseiller expert en formation et évaluation des conducteurs des véhicules commerciaux
Société de l'assurance automobile du Québec

Chloé St-Amand
Directrice générale
Camo-route
Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie du transport routier

Table des matières

Glossaire	1
Introduction.....	3
1 Caractéristiques significatives de la profession.....	5
1.1 Définition de la profession	5
1.2 Appellations d'emploi.....	5
1.3 Nature du travail exercé.....	6
1.4 Législation et réglementation.....	8
1.5 Conditions de travail	9
1.6 Organisation du travail et responsabilités.....	10
1.7 Conditions d'entrée sur le marché du travail	10
1.8 Perspectives de carrière	11
1.9 Changements à venir dans la profession	11
1.10 Références bibliographiques	12
2 Analyse des tâches	13
2.1 Tableau des tâches et des opérations.....	13
2.2 Description des opérations et des sous-opérations	15
2.3 Description des conditions et des exigences de réalisation	25
2.4 Définition des fonctions.....	35
3 Données quantitatives sur les tâches.....	37
3.1 Occurrence des tâches.....	37
3.2 Temps de travail	37
3.3 Difficulté des tâches.....	38
3.4 Importance des tâches	38
4 Connaissances, habiletés et comportements socioaffectifs.....	41
4.1 Connaissances	41
4.2 Habiletés cognitives.....	44
4.3 Habiletés motrices et kinesthésiques	44
4.4 Habiletés perceptives	44
4.5 Comportements socioaffectifs	44
5 Niveaux d'exercice.....	47
6 Suggestions relatives à la formation.....	48
Annexe 1 Renseignements complémentaires sur les outils et les processus de travail dans votre milieu de travail.....	49
Annexe 2 Développement durable	55

Glossaire

Analyse d'une profession¹

L'analyse d'une profession a pour objet de faire le portrait le plus complet possible du plein exercice d'une profession. Elle consiste principalement en une description des caractéristiques de la profession, des tâches exercées et des opérations qui les composent, accompagnées de leurs conditions et exigences de réalisation, de même qu'en une détermination des fonctions, des connaissances, habiletés et comportements socioaffectifs nécessaires à son exercice.

Deux formules peuvent être utilisées : la nouvelle analyse, qui vise la création de la source d'information initiale, et l'actualisation d'une analyse, qui est la révision de cette information.

Comportements socioaffectifs

Les comportements socioaffectifs sont une manière d'agir, de réagir et d'entrer en relation avec les autres. Ils traduisent des attitudes et sont liés à des valeurs personnelles ou professionnelles.

Conditions de réalisation de la tâche

Les conditions de réalisation sont les modalités et les circonstances qui ont un impact déterminant sur la réalisation d'une tâche et font état, notamment, de l'environnement de travail, des risques pour la santé et la sécurité au travail, de l'équipement, du matériel et des ouvrages de référence utilisés dans l'accomplissement de la tâche.

Connaissances

Les connaissances sont des notions et des concepts relatifs aux sciences, aux arts ainsi qu'aux législations, technologies et techniques nécessaires dans l'exercice d'une profession.

Exigences de réalisation de la tâche

Les exigences de réalisation sont les exigences établies pour qu'une tâche soit réalisée de façon satisfaisante.

Fonction

Une fonction est un ensemble de tâches liées entre elles et se définit par les résultats du travail.

Habiletés cognitives

Les habiletés cognitives ont trait aux stratégies intellectuelles utilisées dans l'exercice d'une profession.

¹ La profession correspond à tout type de travail déterminé, manuel ou non, effectué pour le compte d'un employeur ou pour son propre compte, et dont on peut tirer ses moyens d'existence. Dans ce document, le mot « profession » possède un caractère générique et recouvre l'ensemble des acceptions habituellement utilisées : métier, profession et occupation.

Habilités motrices et kinesthésiques

Les habiletés motrices et kinesthésiques ont trait à l'exécution ainsi qu'au contrôle de gestes et de mouvements.

Habilités perceptives

Les habiletés perceptives sont des capacités sensorielles grâce auxquelles une personne saisit consciemment par les sens ce qui se passe dans son environnement.

Niveaux d'exercice de la profession

Les niveaux d'exercice de la profession correspondent à des degrés de complexité dans l'exercice d'une profession.

Opérations

Les opérations sont les actions qui décrivent les étapes de réalisation d'une tâche et permettent d'établir le « comment » pour l'atteinte du résultat. Elles sont rattachées à la tâche et liées entre elles.

Plein exercice de la profession

Le plein exercice de la profession correspond au niveau où les tâches de la profession sont exercées de façon autonome et avec la maîtrise nécessaire par la plupart des personnes.

Résultats du travail

Les résultats du travail consistent en un produit, un service ou une décision.

Sous-opérations

Les sous-opérations sont les actions qui précisent les opérations et permettent d'illustrer des détails du travail, souvent des méthodes et des techniques.

Tâches

Les tâches sont les actions qui correspondent aux principales activités de l'exercice de la profession analysée. Une tâche est structurée, autonome et observable. Elle a un début déterminé et une fin précise. Dans l'exercice d'une profession, qu'il s'agisse d'un produit, d'un service ou d'une décision, le résultat d'une tâche doit présenter une utilité particulière et significative.

Introduction

L'analyse d'une profession a pour objet de faire le portrait le plus complet possible du plein exercice d'une profession. Elle consiste en une description des caractéristiques de la profession, des tâches et des opérations, accompagnée de leurs conditions et exigences de réalisation, des connaissances, habiletés et comportements socioaffectifs nécessaires à son exercice, ainsi que des fonctions, des niveaux d'exercice et des données quantitatives utiles à la description de la profession.

Le présent rapport reprend chacun de ces points auxquels s'ajoute une *Fiche explicative des risques à la santé et à la sécurité du travail* produite par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) et diffusée sur leur site Web.

Cette analyse de profession a été faite au moyen de la formule de la nouvelle analyse, telle qu'elle est définie dans le document *Cadre de référence et instrumentation pour l'analyse d'une profession*.

Plan d'échantillonnage

Les critères de sélection des spécialistes de la profession conductrices et conducteurs de camions de transport étaient les suivants : le titre d'emploi (conductrice ou conducteur de camions de transport ou superviseur), le secteur d'activité (marchandises diverses ou spéciales), le type de fret (lots brisés ou chargement complet), le type d'énergie (diésel ou autres), le territoire (local, longue distance au Canada ou longue distance interfrontalier); la provenance géographique (centres et régions); et le sexe.

Limites de l'analyse

Les appellations d'emploi suivantes ont été retenues aux fins d'analyse :

- Camionneuse, camionneur;
- Chauffeuse, chauffeur de camion;
- Conductrice, conducteur de camion;
- Gareuse, gareur quais de chargement de camions;
- Propriétaire-exploitante, propriétaire-exploitant de camion;
- Routière, routier.

Cette analyse de profession ne couvre pas les appellations d'emploi ou les professions suivantes :

- Livreuse ou livreur;
- Manœuvre de tracteurs;
- Manutentionnaire;
- Répartitrice ou répartiteur;
- Superviseure ou superviseur;
- Conductrice ou conducteur d'autobus;
- Déménageuse ou déménageur.

1 Caractéristiques significatives de la profession

Les spécialistes de la profession ont formulé des commentaires à partir d'une documentation qui portait sur les principales caractéristiques de la profession et qui leur a été remise sur place la première journée de l'analyse. Le texte présenté provenait d'une revue de diverses sources documentaires que l'on trouvera à la fin de ce chapitre.

1.1 Définition de la profession

Les conductrices et conducteurs de camions de transport conduisent des camions lourds pour le transport de marchandises générales et de marchandises spécialisées sur des chemins publics (routes urbaines, interurbaines, provinciales, internationales), des chemins forestiers, des chemins de gravier et des chemins privés. Ces personnes travaillent pour des entreprises de transport, de fabrication et de distribution ainsi que pour des agences de services d'emploi en camionnage. Elles peuvent également être des conductrices-propriétaires ou conducteurs-propriétaires (courtiers).

Les conducteurs et conductrices de camions de transport ont comme tâches de planifier leur voyage, d'inspecter leur camion et leur remorque, de conduire le camion, de livrer ou ramasser la marchandise ainsi que de retourner au terminal ou terminer leur journée. Ils font toutes ces activités en ayant comme préoccupation d'assurer l'intégrité de la marchandise et de respecter la réglementation en vigueur, tout en priorisant la sécurité sur la route.

Pour exercer la profession, les personnes doivent notamment détenir un permis de classe 1 (ensemble de véhicules routiers) ou de classe 3 (camion munis de deux essieux ou plus et dont la masse nette est de 4 500 kg ou plus) délivré par la Société de l'assurance automobile du Québec. Par ailleurs, les principales qualités recherchées par les employeurs sont une bonne autonomie, le sens du service à la clientèle, des habiletés en communication, une bonne gestion du stress, une ouverture d'esprit ainsi que l'adoption d'une attitude sécuritaire.

1.2 Appellations d'emploi

La profession à l'étude correspond au groupe de la Classification nationale des professions *Conducteurs/conductrices de camions de transport (CNP 7511)*. Les principales appellations d'emploi liées à ce groupe sont :

- Camionneuse, camionneur;
- Chauffeuse, chauffeur de camion²;
- Conductrice, conducteur de camion;
- Gareuse, gareur quais de chargement de camions;
- Propriétaire-exploitante, propriétaire-exploitant de camion;
- Routière, routier.

Une majorité de personnes présentes à l'atelier utilisent l'appellation de camionneuse ou camionneur. Par ailleurs, certaines personnes conduisant des camions de classe 3 utilisent également le terme opératrice ou opérateur. Après discussion, il a été convenu d'utiliser l'appellation d'emploi conductrice ou conducteur de camions de transport.

² Exemples de camions : camion semi-remorque, camion benne, camion-citerne, camion à plate-forme, camion à fourgon réfrigérant, etc.

1.3 Nature du travail exercé

Les spécialistes de la profession ont déterminé les secteurs d'activité pour lesquels elles et ils travaillent. Parmi ces derniers, on trouve :

- Entreprise de transport;
- Entreprise de distribution;
- Entreprise de fabrication;
- Entreprise de construction;
- Agence de services d'emplois en camionnage;
- Gouvernement (municipal et provincial).

De façon plus précise, les secteurs d'activité liés au transport par camion sont présentés par le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) et sont les suivants :

484	TRANSPORT PAR CAMION	
4841	Transport par camion de marchandises diverses	
48411	Transport local par camion de marchandises diverses	
	484110	Transport local par camion de marchandises diverses – États-Unis
48412	Transport par camion de marchandises diverses sur de longues distances	
	484121	Transport par camion de marchandises diverses sur de longues distances, charge complète – États-Unis
	484122	Transport par camion de marchandises diverses sur de longues distances, charge partielle – États-Unis
4842	Transport par camion de marchandises spéciales Entreprise de fabrication	
48422	Transport local par camion de marchandises spéciales (sauf les biens usagés)	
	484221	Transport local par camion de vrac liquide – Canada
	484222	Transport local par camion de vrac solide – Canada
	484223	Transport local par camion de produits forestiers – Canada
	484229	Transport local par camion d'autres marchandises spéciales (sauf les biens usagés) – Canada
48423	Transport par camion de marchandises spéciales sur de longues distances (sauf les biens usagés)	
	484231	Transport par camion de vrac liquide sur de longues distances – Canada
	484232	Transport par camion de vrac solide sur de longues distances – Canada
	484233	Transport par camion de produits forestiers sur de longues distances – Canada
	484239	Transport par camion d'autres marchandises spéciales sur de longues distances (sauf les biens usagés) – Canada

Les spécialistes de la profession rapportent qu'elles et ils effectuent du transport local, sur de longues distances, soit d'une région métropolitaine à l'autre, interprovincial ou interfrontalier. Une distinction peut être faite dans le transport de marchandise en fonction du chargement. Le premier type de chargement, appelé charge complète « TL »³, est utilisé lorsqu'un envoi n'a qu'un seul destinataire, tandis que l'on parlera plutôt de lots brisés pour le second type de chargement « LTL »⁴, qui regroupe de la marchandise destinée à plusieurs destinataires sur un même itinéraire.

L'industrie du camionnage assure le transport d'une vaste gamme de marchandise comme des biens ménagers, des liquides (lait, produits pétroliers, chimiques, etc.), des matières premières (sable, agrégats, grains, etc.), des produits forestiers ou des produits spécialisés (biens de consommation, matériaux de construction, véhicules automobiles, animaux, produits hors dimensions, etc.). La taille, le poids, les

³ TL – Truckload

⁴ LTL – Less than truckload

dimensions ainsi que d'autres caractéristiques telles que le transport de produits réfrigérés ou de matières dangereuses auront un impact quant au choix du type de camion ou de matériel pour effectuer le transport.

Les conductrices et conducteurs de camion de transport peuvent conduire différents camions selon le type de permis délivré par la SAAQ :

« La classe 1 permet de conduire un ensemble de véhicules routiers composé :

- d'un tracteur routier de 2 essieux dont la masse nette est de 4 500 kg ou plus et tirant une ou plusieurs remorques ou semi-remorques
- d'un tracteur routier de 3 essieux ou plus tirant une ou plusieurs remorques ou semi-remorques
- d'un camion de la classe 3 tirant une remorque ou une semi-remorque dont la masse nette est de 4 500 kg ou plus et qui ne sert qu'à transporter l'équipement, l'outillage ou l'ameublement dont elle est équipée en permanence
- d'un camion de la classe 3 tirant une autre remorque ou semi-remorque que celle décrite précédemment, dont la masse nette est de 2 000 kg ou plus. »⁵

« La classe 3 permet de conduire :

- un camion dont la masse nette est de 4 500 kg ou plus
- un camion qui compte 3 essieux ou plus
- un de ces 2 derniers véhicules :
 - qui peut tirer une remorque ou une semi-remorque qui ne sert qu'à transporter l'équipement, l'outillage ou l'ameublement dont elle est équipée en permanence, dont la masse nette est supérieure à 2 000 kg mais inférieure à 4 500 kg
 - qui peut tirer une remorque ou une semi-remorque dont la masse nette est de moins de 2 000 kg. »⁶

Des mentions spéciales peuvent également être obtenues, soit la mention « F » attestant le droit de conduire un camion muni d'un système de freinage pneumatique ou la mention « M » pour la conduite d'un camion muni d'une transmission manuelle.

1.4 Législation et réglementation

Le travail de conductrice ou conducteur de camions de transport est assujéti à plusieurs lois, règlements et normes, notamment aux suivants :

- *Loi sur la santé et la sécurité du travail* (chapitre S-2.1)
 - *Règlement sur la santé et la sécurité du travail* (chapitre S-2.1, r. 13)
 - Normes associées;
- *Loi sur les transports routiers* (L.R.C. (1985), ch. 29 (3^e suppl.))
 - *Règlement sur les heures de service des conducteurs de véhicule utilitaire* (DORS/2005-313);
- *Code canadien de sécurité pour les transports routiers* (CCS);
- *Code de la sécurité routière* (C-24.2)
 - *Règlement sur les normes d'arrimage* (chapitre C-24.2, r. 30)
 - *Règlement sur les normes de charges et de dimensions applicables aux véhicules routiers et aux ensembles de véhicules routiers* (chapitre C-24.2, r. 31)

⁵ <https://saaq.gouv.qc.ca/permis-conduire/obtenir-permis/vehicule-lourd/ensemble-vehicules-routiers-classe-1> [consulté le 6 octobre 2022]

⁶ <https://saaq.gouv.qc.ca/permis-conduire/obtenir-permis/vehicule-lourd/camion-classe-3> [consulté le 6 octobre 2022]

- *Règlement sur le transport des matières dangereuses* (chapitre C-24.2, r. 43);
- *Loi concernant les propriétaires, les exploitants et les conducteurs de véhicules lourds* (Loi PECVL) (RLRQ, c. P-30.3, r. 1);
- Norme technique en matière de dispositifs de consignation électroniques.

Les conductrices et conducteurs doivent également respecter diverses règles en matière de santé et sécurité. C'est le cas, par exemple, des réglementations qui balisent le port des équipements de protection individuels (EPI), le camionnage sur de longues distances, etc. ainsi que des règles de fonctionnement propres aux entreprises pour lesquelles ils travaillent.

1.5 Conditions de travail

Statut d'emploi et horaire de travail

Les spécialistes de la profession ont rapporté travailler à temps plein. Cependant, en raison de la pénurie de main-d'œuvre, certains travaillent à temps partiel. La semaine de travail peut varier selon le type de transport et se situe généralement entre 40 et 70 heures. Il est possible de travailler jusqu'à 14 heures par jour. Les conductrices et conducteurs de camions doivent tout de même respecter la réglementation en vigueur concernant le nombre d'heures de conduites permises. Le travail est accompli autant la nuit que le jour et durant les fins de semaine.

Les spécialistes de la profession précisent que certains conducteurs et conductrices sont propriétaires de leur camion et peuvent servir un ou plusieurs clients et même embaucher d'autres conductrices et conducteurs. Par ailleurs, il existe des agences de placement en transport par camion qui embauchent des conductrices et conducteurs indépendants. On les appelle courtiers ou artisans dans le milieu du camionnage.

Le transport de marchandise est une industrie qui fonctionne à l'année. Certains spécialistes mentionnent qu'il peut y avoir des périodes de pointe en été ou moins d'achalandage en hiver. Somme toute, ces périodes peuvent varier d'une entreprise à l'autre selon le type de transport.

Les conditions météorologiques défavorables, comme une visibilité réduite, peuvent avoir un impact sur le transport de marchandise. Les entreprises peuvent donner la directive à leurs conductrices ou conducteurs de ne pas prendre la route afin de préserver la sécurité de tous sur le réseau routier.

Rémunération

Les spécialistes de la profession précisent que leur rémunération, précisée dans les conditions d'embauche, peut s'effectuer selon différents modes (ex. : taux horaire, montant forfaitaire ou au kilométrage). La rémunération peut être une combinaison de ces modes. Certains spécialistes rapportent que dans certaines circonstances, comme lors des arrêts, le temps n'est pas rémunéré.

Syndicalisation

Les spécialistes de la profession précisent que la majorité des entreprises de camionnage ne sont pas syndiquées, mais peuvent avoir des ententes de travail interne. Les entreprises syndiquées sont majoritairement affiliées au TEAMSTER ou à la CSN.

1.6 Organisation du travail et responsabilités

Dans le cadre de leur travail, les conductrices et conducteurs de camions de transport collaborent avec différentes personnes. Parmi leurs collaboratrices et collaborateurs, on trouve :

- les opératrices et opérateurs;
- les répartitrices et répartiteurs;
- les manutentionnaires;
- les mécaniciennes et mécaniciens;
- les clients;
- les contrôleuses et contrôleurs routiers;
- les usagères et usagers de la route;
- d'autres conductrices ou conducteurs de camions.

La plupart des spécialistes de la profession considèrent que les conductrices et conducteurs de camions de transport sont davantage polyvalents que spécialisés dans un type de transport.

1.7 Conditions d'entrée sur le marché du travail

Les spécialistes de la profession rapportent qu'il y a actuellement une pénurie de conductrices et conducteurs de camions de transport au Québec. Plusieurs entreprises se tournent vers le recrutement de travailleuses et travailleurs étrangers pour pourvoir les postes vacants.

Les nouveaux conducteurs et conductrices doivent répondre aux exigences de la réglementation en vigueur pour pouvoir conduire le type de camion visé. On fait référence ici aux permis de classe 1 ou de classe 3 qui sont requis par les employeurs. Idéalement, la formation *Transport par camion* est recherchée. Il n'est pas rare cependant, lors d'une nouvelle embauche et après un test sur route, qu'une entreprise offre de la formation afin de développer les habiletés de ses nouvelles ressources.

Lorsque questionnés plus particulièrement sur la maîtrise de la conduite manuelle pour les nouveaux conducteurs ou conductrices de camions de transport, la majorité des spécialistes de la profession jugent qu'elle est essentielle. Ainsi, chaque titulaire d'un permis de classe 1 devrait savoir conduire un véhicule muni d'une transmission manuelle. Cela peut avoir un impact sur les affectations de travail puisque certains camions sont munis de ce type de transmission. Une personne ne sachant pas conduire un véhicule muni de ce type de transmission pourrait être dans l'impossibilité d'accomplir sa tâche. Cependant, en raison de la pénurie de main-d'œuvre, les employeurs vont quand même embaucher une personne qui ne sait pas conduire un véhicule muni d'une transmission manuelle.

Les principales qualités recherchées par les employeurs sont les suivantes :

- une bonne autonomie;
- le sens du service à la clientèle;
- une bonne gestion du stress;
- une ouverture d'esprit;
- une attitude sécuritaire.

1.8 Perspectives de carrière

Les spécialistes de la profession considèrent que les conductrices et conducteurs de camions de transport ont les possibilités d'avancement suivantes :

- superviseure, superviseur;
- instructrice, instructeur de conduite de camions;
- maître accompagnatrice ou accompagnateur;
- répartitrice, répartiteur;
- agente, agent de conformité;
- préventionniste;
- directrice, directeur;
- propriétaire de son entreprise de transport.

1.9 Changements à venir dans la profession

Les spécialistes de la profession jugent que le milieu du transport par camion est en changement. L'évolution technologique y prend de plus en plus de place. Il y a un important transfert du papier vers le numérique, et ce, tant sur le plan de la gestion du travail que sur celui des outils utilisés pour la conduite. On peut penser, par exemple, au dispositif de consignation électronique (DCE) ou au recours à des systèmes de navigation en ligne.

Les camions sont construits de plus en plus avec de nouvelles technologies, comme pour les tableaux de bords digitaux. Ces changements exigent que les conductrices et conducteurs possèdent davantage de connaissances en électronique plutôt qu'en mécanique. Les spécialistes jugent qu'elles et ils en font de moins en moins.

Un autre changement dans le domaine du transport par camion est l'électrification du transport. Dans le domaine du transport par camion lourd, il y a encore très peu de disponibilités. Ce secteur d'activité y est quand même intéressé. Des gareurs électriques pourront être utilisés dans la cour de certaines entreprises de transport. Les coûts d'acquisition de ce type de matériel roulant et de l'installation des bornes électriques sont importants. La disponibilité des bornes de recharges est encore très faible. Par ailleurs, aux États-Unis, certains tests sont faits sur des camions en conduite autonome dans les terminaux de transport.

De plus en plus de femmes se tournent vers le domaine du transport par camion, même si certains préjugés persistent dans le milieu, ce qui peut créer une certaine pression chez les conductrices de camions. Certains spécialistes rapportent également que les entreprises vont de plus en plus offrir des conditions de travail visant une meilleure conciliation entre le travail et la vie personnelle.

Comme cela a été mentionné précédemment, le recrutement de travailleuses et travailleurs à l'étranger est de plus en plus courant.

La sécurité routière prend de plus en plus de place dans l'accomplissement du travail des conductrices et conducteurs de camions de transport. La bonne conduite est récompensée. Ce qui prime, c'est la sécurité de tous. L'image de la profession est plus positive. Certaines entreprises ont même adopté des uniformes, ce qui favorise le sentiment d'appartenance de leurs employées et employés.

Les conductrices et conducteurs de camions de transport devront également se conformer à une nouvelle norme, la *Norme 16 : formation de base préalable à l'obtention du permis de classe 1 – conduite de véhicules commerciaux*.

Par ailleurs, les spécialistes de la profession ont été questionnés sur la pratique de la conduite en convoi automatisé (*platooning*) dans le transport par camion. Cette pratique est peu connue et très peu présente sur les routes du Québec.

1.10 Références bibliographiques

Les ouvrages qui ont été utilisés pour rédiger ce chapitre et alimenter les discussions des spécialistes de la profession sont les suivants :

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Fiche d'état de situation DEP 5291*, 2021.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Programme d'études. Transport par camion*, 2004.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Rapport d'analyse de la situation de travail. Routière professionnelle routier professionnel*, 2004.

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE.

<https://www.quebec.ca/emploi/metiers-professions/metiers-professions-avenir/explorer-emplois-avenir/7511-conducteurs-conductrices-de-camions-de-transport>.

STATISTIQUE CANADA. *Classification nationale des professions (CNP) 2016*,

https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD_f.pl?Function=getAllExample&TVD=314243&CVD=314247&CPV=7511&CST=01012016&CLV=4&MLV=4&V=291110&VST=01012016.

STATISTIQUE CANADA. *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)*

https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD_f.pl?Function=getVD&TVD=118464&CVD=118466&CPV=484&CST=01012012&CLV=2&MLV=5.

SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC. <https://saaq.gouv.qc.ca/>.

2 Analyse des tâches

Les spécialistes de la profession ont décrit les tâches de conductrices et conducteurs de camions de transport et ils ont précisé les opérations qui les composent.

Les tâches sont les actions qui correspondent aux principales activités de l'exercice de la profession analysée. Une tâche est structurée, autonome et observable. Elle a un début déterminé et une fin précise. Dans l'exercice d'une profession, qu'il s'agisse d'un produit, d'un service ou d'une décision, le résultat d'une tâche doit présenter une utilité particulière et significative.

Les opérations sont les actions qui décrivent les étapes de réalisation d'une tâche et permettent d'établir le « comment » pour l'atteinte du résultat. Elles sont rattachées à la tâche et liées entre elles.

Cette analyse des tâches est faite sur la base du plein exercice de la profession, c'est-à-dire au niveau où les tâches de la profession sont exercées de façon autonome et avec la maîtrise nécessaire par la plupart des personnes.

2.1 Tableau des tâches et des opérations

Le tableau des tâches et des opérations qui figure dans cette section est le fruit d'un consensus de la part de l'ensemble des spécialistes de la profession.

Les tâches sont numérotées de un à cinq, dans l'axe vertical du tableau et les opérations, également numérotées, sont placées dans l'axe horizontal.

TÂCHES ET OPÉRATIONS				
1 PLANIFIER LE VOYAGE	1.1 Prendre connaissance de son affectation	1.2 Vérifier la documentation nécessaire	1.3 Vérifier la conformité du voyage	1.4 Prévoir son itinéraire
	1.5 Vérifier l'équipement nécessaire			
2 INSPECTER LE CAMION ET LA REMORQUE	2.1 Déneiger le camion ou la remorque, s'il y a lieu	2.2 Effectuer la ronde de sécurité du camion	2.3 Atteler la remorque	2.4 Effectuer la ronde de sécurité de la remorque
	2.5 Remplir et signer le rapport d'inspection			
3 CONDUIRE LE CAMION	3.1 Effectuer des manœuvres de conduite	3.2 Adapter sa conduite aux conditions routières, météorologiques, etc.	3.3 Anticiper les manœuvres à faire	3.4 Modifier l'itinéraire au besoin

TÂCHES ET OPÉRATIONS

	3.5 Communiquer avec la cliente ou le client ou la répartitrice ou le répartiteur au besoin	3.6 Effectuer des vérifications en continu	3.7 Effectuer des vérifications périodiques	3.8 Communiquer avec la personne appropriée en cas de bris mécanique
	3.9 Remplir le rapport d'activité			
4 LIVRER OU RAMASSER LA MARCHANDISE	4.1 Localiser l'endroit où se rendre en vue du chargement ou du déchargement	4.2 Effectuer le service à la clientèle	4.3 Obtenir les autorisations nécessaires, s'il y a lieu	4.4 S'assurer que les lieux sont sécuritaires
	4.5 Positionner l'équipement en vue du chargement ou du déchargement de la marchandise	4.6 Porter les équipements de protection individuelle	4.7 Suivre les procédures de chargement ou de déchargement de la marchandise	4.8 Vérifier la marchandise
	4.9 Arrimer ou vérifier l'arrimage de la marchandise	4.10 Vérifier la conformité du poids	4.11 Déplacer les essieux ou la sellette au besoin	4.12 Nettoyer l'intérieur de la remorque pour le prochain chargement
5 RETOURNER AU TERMINAL OU TERMINER LA JOURNÉE	5.1 Aviser la répartitrice ou le répartiteur de son arrivée	5.2 Faire le plein des fluides	5.3 Effectuer les vérifications de fin de journée	5.4 Faire décharger la marchandise, s'il y a lieu
	5.5 S'assurer de la propreté intérieure et extérieure du camion	5.6 Dételer la ou les remorques à l'endroit approprié	5.7 Effectuer un suivi avec le garage, s'il y a lieu	5.8 Stationner le camion à l'endroit approprié
	5.9 Tempérer le moteur, s'il y a lieu	5.10 Remplir la documentation		

2.2 Description des opérations et des sous-opérations

Les spécialistes de la profession ont décrit les sous-opérations de certaines opérations afin de fournir un complément d'information.

Les sous-opérations sont des actions qui précisent les opérations et qui illustrent les détails du travail, souvent des méthodes et des techniques.

TÂCHE 1 : PLANIFIER LE VOYAGE

Opérations	Sous-opérations
1.1 Prendre connaissance de son affectation	<ul style="list-style-type: none">• Vérifier le secteur à atteindre• Valider les heures de service nécessaires• Consulter les heures de rendez-vous• Vérifier les informations sur le ou les lieux de livraison
1.2 Vérifier la documentation nécessaire	<ul style="list-style-type: none">• Identifier le type de marchandise à transporter :<ul style="list-style-type: none">– Sèche ou tempérée• Identifier les matières dangereuses• Vérifier les masses et les dimensions• Vérifier les heures d'ouverture et de fermeture du ou des lieux de livraison• Remplir la documentation requise
1.3 Vérifier la conformité du voyage	<ul style="list-style-type: none">• Valider les masses et les dimensions• Vérifier le secteur et l'adresse de livraison• S'assurer de l'accessibilité du camion au secteur ou à l'adresse attitrés• Vérifier la conformité des papiers du camion :<ul style="list-style-type: none">– Transpondeur, vignettes, etc.• S'assurer de la conformité des papiers de douanes, s'il y a lieu• Vérifier le besoin d'arrimage ou de protection, s'il y a lieu :<ul style="list-style-type: none">– Toilage, par exemple.

Opérations	Sous-opérations
1.4 Prévoir son itinéraire	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier l'état de la circulation • Vérifier les conditions routières • Déterminer la présence de ponts ou d'autoroutes à péage sur le trajet • Créer un ordre ou consulter un ordre établi de livraison selon les clients • Consulter une ou des sources d'information afin de déterminer l'itinéraire, particulièrement lors d'une livraison longue distance <ul style="list-style-type: none"> – Cartes interactives, GPS du camion, etc. • Entrer les coordonnées du client dans le GPS • Ajuster les heures de rendez-vous si nécessaire • Appeler la cliente ou le client, s'il y a lieu • Vérifier le port d'entrée international, s'il y a lieu
1.5 Prévoir l'équipement nécessaire	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer l'équipement requis pour la livraison selon le type de marchandise : <ul style="list-style-type: none"> – Diable, transpalette électrique, chariot élévateur, barres d'étayage, courroies, gants, etc. • S'assurer de la conformité de la remorque selon le type de marchandise

TÂCHE 2 : INSPECTER LE CAMION ET LA REMORQUE

Opérations	Sous-opérations
2.1 Déneiger ou déglacer le camion ou la remorque, s'il y a lieu	<ul style="list-style-type: none">• Utiliser l'équipement requis :<ul style="list-style-type: none">– EPI, pelle, gratte, etc.
2.2 Effectuer la ronde de sécurité du camion	<ul style="list-style-type: none">• Suivre la procédure et les recommandations de l'entreprise (Liste 1 — Véhicule lourd)
2.3 Atteler la remorque	<ul style="list-style-type: none">• Suivre la procédure d'attelage
2.4 Effectuer la ronde de sécurité de la remorque	<ul style="list-style-type: none">• Suivre la procédure ou les recommandations de l'entreprise
2.5 Remplir et signer le rapport d'inspection	<ul style="list-style-type: none">• Compléter le rapport sur papier ou support électronique

Précisions additionnelles

- Les spécialistes de la profession mentionnent qu'il existe peu d'équipement adapté au déneigement des camions. Ce type d'équipement se trouve dans la plupart des entreprises de transport, mais moins fréquemment chez les clients ou sur les sites de pesée routière.
- Cette opération est dangereuse selon les spécialistes présents à l'atelier d'analyse de profession.
- Certains types de camions ou de remorques sont plus difficiles à déneiger, entre autres les camions-citernes, les camions-bennes, les remorques avec toiles, etc.

TÂCHE 3 : CONDUIRE LE CAMION

Opérations	Sous-opérations
3.1 Effectuer des manœuvres de conduite	<ul style="list-style-type: none">• Se familiariser avec le type de camion• Se familiariser avec le tableau de bord, la transmission, la suspension, etc.• Procéder aux ajustements nécessaires :<ul style="list-style-type: none">– Miroirs, siège, etc.• Mettre en pratique de façon sécuritaire :<ul style="list-style-type: none">– les virages, les changements de rapports, les marches arrière, etc.
3.2 Adapter sa conduite aux conditions routières	<ul style="list-style-type: none">• Ajuster sa conduite en fonction de la visibilité et de l'adhérence au sol• Ajuster sa vitesse• Déglacer les lumières, les essuie-glaces et le pare-brise, s'il y a lieu• Prendre la décision de rouler ou non
3.3 Anticiper les manœuvres à faire	<ul style="list-style-type: none">• Porter attention aux comportements des usagères et usagers de la route• Maintenir une distance appropriée et sécuritaire• Respecter les panneaux de signalisation• Faire preuve d'hypervigilance au volant• Adapter les manœuvres de conduite en fonction de l'état de la route
3.4 Modifier l'itinéraire, s'il y a lieu	<ul style="list-style-type: none">• Utiliser les outils d'aide à la navigation et à la communication :<ul style="list-style-type: none">– cartes interactives, GPS du camion, Atlas, ordinateur de bord, téléphone intelligent, CB, etc.• Lors d'un contournement de routes, suivre les détours autorisés et s'assurer qu'ils sont adéquats pour le passage de camions
3.5 Communiquer avec la cliente ou le client ou avec la répartitrice ou le répartiteur, s'il y a lieu	<ul style="list-style-type: none">• Maintenir une bonne communication avec toutes les personnes concernées• Transmettre des informations concernant la livraison :<ul style="list-style-type: none">– Retard, avance, arrêt dû aux conditions routières, accident, fermeture de route, etc.

Opérations	Sous-opérations
3.6 Effectuer des vérifications en continu	<ul style="list-style-type: none"> • Lire les cadrans • Regarder dans les rétroviseurs • Écouter les bruits de l'équipement • Porter attention aux odeurs et aux vibrations de l'équipement • Identifier tout bris ou problème, s'il y a lieu
3.7 Effectuer des vérifications périodiques	<ul style="list-style-type: none"> • Procéder au resserrage des roues • Vérifier les pneus • Vérifier les lumières • Vérifier l'arrimage • Nettoyer les placards • Nettoyer ou déneiger les lumières, s'il y a lieu
3.8 Communiquer avec la personne appropriée en cas de bris mécanique	<ul style="list-style-type: none"> • Remplir un rapport de réparation mécanique pour le camion ou la remorque • Signer le rapport
3.9 Remplir le rapport d'activité	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à jour le rapport d'activité à chaque arrêt ou étape • Compléter la fiche journalière • Signer la fiche journalière à la fin de la journée

Précisions additionnelles

- Lorsque questionnés sur le resserrage de roues, la majorité des spécialistes de la profession précisent que celui-ci doit être fait dans un endroit spécialisé puisqu'il exige un outil spécial. Par ailleurs, la plupart des entreprises demandent aux conductrices et conducteurs de camions de ne pas faire de réparation lors d'un bris mécanique. Certains dépannages mineurs peuvent être effectués comme le remplacement d'une lumière ou d'un boyau à air. La sécurité sur le réseau routier est la principale raison pour laquelle les réparations de bris mécaniques doivent être faites par des personnes qualifiées.

TÂCHE 4 : LIVRER OU RAMASSER LA MARCHANDISE

Opérations	Sous-opérations
4.1 Localiser l'endroit où se rendre en vue du chargement ou du déchargement	<ul style="list-style-type: none"> • Obtenir les informations nécessaires à la livraison ou au ramassage de la marchandise : <ul style="list-style-type: none"> – Accès à la cour, endroit où livrer (porte, silo ou réservoir), etc.
4.2 Effectuer le service à la clientèle	<ul style="list-style-type: none"> • Annoncer son arrivée • Établir un contact avec la personne responsable • Faire preuve de courtoisie • Respecter les consignes de la cliente ou du client
4.3 Obtenir les autorisations nécessaires, s'il y a lieu	<ul style="list-style-type: none"> • Faire signer les documents nécessaires au client
4.4 S'assurer que les lieux sont sécuritaires	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les directives de l'entreprise • Stationner de façon sécuritaire lors du chargement ou du déchargement du camion • Établir un périmètre de sécurité, s'il y a lieu • Mettre les cales de roues, s'il y a lieu • Prendre connaissance des procédures d'urgence : <ul style="list-style-type: none"> – Douche oculaire, point de rassemblement, etc.
4.5 Positionner l'équipement en vue du chargement ou du déchargement de la marchandise	<ul style="list-style-type: none"> • Repérer les obstacles <ul style="list-style-type: none"> – Sortir au besoin pour vérifier l'endroit – Approcher l'endroit de façon appropriée • Effectuer la manœuvre de positionnement de façon sécuritaire
4.6 Porter les équipements de protection individuelle	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer les équipements de protection individuelle selon le type de marchandise : <ul style="list-style-type: none"> – Dossard, casque, lunettes protectrices, manches longues, gants, chaussures de sécurité, etc.
4.7 Suivre les procédures de chargement ou de déchargement de la marchandise	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier les informations avant de charger ou de décharger la marchandise • Respecter les directives et les procédures de la compagnie ou du client : <ul style="list-style-type: none"> – Selon les lieux, le type de marchandise, etc.

Opérations	Sous-opérations
	<ul style="list-style-type: none"> • Procéder, selon le cas : <ul style="list-style-type: none"> – À l'ouverture des portes, au branchement d'un boyau, à l'installation ou au retrait d'une toile, etc. • Charger la marchandise selon les conditions routières (hiver, période de dégel) • Répartir le poids sur les essieux, s'il y a lieu
4.8 Vérifier la marchandise	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que la marchandise est : <ul style="list-style-type: none"> – Conforme, en bon état, en bonne quantité, etc. • Documenter ou communiquer toute anomalie
4.9 Arrimer ou vérifier l'arrimage de la marchandise	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer de la conformité de l'arrimage : <ul style="list-style-type: none"> – Courroie, chaîne, barre d'étayage, fermeture adéquate des portes, fermeture des valves, etc.
4.10 Vérifier la conformité des charges et des dimensions	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier les manomètres pneumatiques, s'il y a lieu • S'assurer de respecter les dimensions, les masses axiales et les masses totales
4.11 Déplacer les essieux ou la sellette, s'il y a lieu	<ul style="list-style-type: none"> • Répartir les essieux ou la sellette pour respecter la réglementation sur les charges et les dimensions
4.12 Nettoyer l'intérieur de la remorque pour le prochain chargement	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer de la propreté de la remorque • Respecter les exigences selon les produits transportés

Précisions additionnelles

- Les spécialistes de la profession rapportent que le chargement et le déchargement de la marchandise sont différents d'une entreprise à l'autre. Plusieurs facteurs peuvent déterminer si ce sont eux qui le feront ou pas. Ils ne le feront pas lorsqu'il est nécessaire d'utiliser un chariot élévateur, qui requiert une formation propre à l'entreprise, alors qu'ils pourront le faire à l'aide d'un transpalette.

TÂCHE 5 : RETOURNER AU TERMINAL OU TERMINER LA JOURNÉE

Opérations	Sous-opérations
5.1 Aviser la répartitrice ou le répartiteur de son arrivée	<ul style="list-style-type: none">• Communiquer l'heure de retour• Aviser de ses disponibilités• Transmettre l'information liée à toute anomalie ou réparation à faire
5.2 Faire le plein des fluides	<ul style="list-style-type: none">• Procéder au remplissage des fluides :<ul style="list-style-type: none">– Urée, carburant, lave-vitre, etc.
5.3 Effectuer les vérifications de fin de journée	<ul style="list-style-type: none">• Répondre aux exigences de l'entreprise
5.4 Faire décharger la marchandise, s'il y a lieu	<ul style="list-style-type: none">• Ouvrir les portes, s'il y a lieu• Suivre les règles de sécurité• Reculer au quai assigné• Assister au déchargement de la marchandise• Fermer les portes
5.5 S'assurer de la propreté intérieure et extérieure du camion	<ul style="list-style-type: none">• Garder l'équipement propre et en ordre :<ul style="list-style-type: none">– Passer l'aspirateur, laver les vitres, etc.
5.6 Dételer la ou les remorques	<ul style="list-style-type: none">• Déterminer un endroit sécuritaire et approprié• Effectuer les manœuvres à reculons de façon professionnelle et sécuritaire• Préparer la remorque et le camion pour le dételage
5.7 Effectuer un suivi avec le garage	<ul style="list-style-type: none">• Déclarer tout bris ou dommage• Faire suivre l'information aux personnes appropriées• Remplir les documents requis, s'il y a lieu
5.8 Stationner le camion à l'endroit approprié	<ul style="list-style-type: none">• Placer le camion dans l'espace de stationnement attribué• Effectuer les manœuvres appropriées pour le stationnement du camion
5.9 Tempérer le moteur, s'il y a lieu	<ul style="list-style-type: none">• Brancher le chauffe-moteur• Programmer le chauffe-moteur

Opérations	Sous-opérations
5.10 Remplir la documentation	<ul style="list-style-type: none"> • Remplir la feuille de route, la fiche journalière, la feuille de temps, etc. • Remplir le document « Over, short and damage » pour le transport LTL, s'il y a lieu • Fournir les reçus de carburant, s'il y a lieu • Conserver la documentation à l'endroit approprié • Transmettre la documentation selon les directives

Précisions additionnelles

- Lorsque questionnés concernant les différents combustibles et les impacts au niveau des tâches, voici ce que les spécialistes de la profession ont précisé :
 - La planification d'un voyage à bord d'un camion électrique est différente de par le fait qu'une attention particulière doit être portée au niveau d'autonomie de conduite ainsi que par rapport au temps requis pour le retour au terminal et au temps nécessaire au chargement de la batterie. Une attention plus grande est portée à l'utilisation du camion pour favoriser une économie d'énergie. Ce type de transport est encore marginal et il est davantage utilisé pour la livraison locale plutôt que pour des trajets interurbains en raison de l'autonomie des batteries. Sur le plan de l'inspection, il n'y a pas de différence.
 - Le transport de marchandises par camions alimentés au gaz naturel liquéfié « GNL » comporte également des différences. Ces camions doivent emprunter la « Route bleue », qui offre des stations de ravitaillement au « GNL ». Le temps requis pour le ravitaillement n'est pas le même puisqu'il faut autant remplir le réservoir que le vider. En ce moment, un des avantages de ce type de camion est son coût de ravitaillement. Les cadrans sont différents et certains vont se trouver à l'extérieur du camion. Il est important d'en comprendre le fonctionnement.

2.3 Description des conditions et des exigences de réalisation

Les conditions de réalisation sont les modalités et les circonstances qui ont un impact déterminant sur la réalisation d'une tâche et font état notamment de l'environnement de travail, des risques pour la santé et la sécurité au travail, de l'équipement, du matériel et des ouvrages de référence utilisés dans l'accomplissement de la tâche.

Les exigences de réalisation sont les exigences établies pour qu'une tâche soit réalisée de façon satisfaisante. Souvent, ces exigences portent sur l'autonomie, sur la durée, la somme et la qualité du travail effectué, sur les attitudes et les comportements appropriés ainsi que sur la santé et la sécurité au travail.

TÂCHE 1 : PLANIFIER LE VOYAGE

Conditions de réalisation	Exigences de réalisation
<ul style="list-style-type: none"> • Lieu de travail : <ul style="list-style-type: none"> – Au terminal – À la maison 	<ul style="list-style-type: none"> • Résultats attendus : <ul style="list-style-type: none"> – Détermination exacte de l'itinéraire et des chemins à emprunter – Identification juste du ou des lieux de livraison ou de cueillette – Estimation juste du temps requis pour le voyage
<ul style="list-style-type: none"> • Degré de collaboration : <ul style="list-style-type: none"> – Individuel – En collaboration avec le département des opérations • En collaboration avec : <ul style="list-style-type: none"> – La répartitrice ou le répartiteur 	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des normes, règles et procédures : <ul style="list-style-type: none"> – Respecter les normes de santé et de sécurité au travail – Respecter les exigences légales et réglementaires liées aux charges et aux dimensions, aux permis spéciaux et au transport des matières dangereuses, etc. – Respecter les normes internes de la compagnie
<ul style="list-style-type: none"> • Degré de supervision : <ul style="list-style-type: none"> – Modéré • Sous la supervision de : <ul style="list-style-type: none"> – La répartitrice ou du répartiteur 	<ul style="list-style-type: none"> • Autonomie : <ul style="list-style-type: none"> – Au niveau du choix des routes à prendre – Au niveau de l'établissement de l'ordre de livraison tout en respectant les rendez-vous prédéterminés

Conditions de réalisation	Exigences de réalisation
<ul style="list-style-type: none"> • Les consignes particulières ou les données initiales : <ul style="list-style-type: none"> – Fournies par la compagnie de transport : présence de matières dangereuses, droit d'accès au tunnel, etc. – Fournies par la cliente ou le client : dimensions de la marchandise, type de marchandise qui a un impact sur le choix du type de camion, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation d'une technique ou d'un outil afin de vérifier un itinéraire à l'aide : <ul style="list-style-type: none"> – D'un système de positionnement par satellites – D'un service de cartographie en ligne (Google Maps) – D'un service de navigation virtuelle (Google Street View) – D'une application mobile d'assistant d'aide à la conduite et d'assistance de navigation (Waze) – D'une carte routière ou d'un atlas papier
<ul style="list-style-type: none"> • Les références : <ul style="list-style-type: none"> – Système de positionnement par satellite (GPS) – Service de cartographie en ligne (Google Maps) – Service de navigation virtuelle (Google Street View) – Application mobile d'assistant d'aide à la conduite et d'assistance de navigation (Waze) – Carte routière ou atlas papier en cas d'urgence 	<ul style="list-style-type: none"> • Manifestation d'attitudes particulières : <ul style="list-style-type: none"> – Capacité à prendre des initiatives – Capacité à rester positif – Capacité à trouver des solutions
<ul style="list-style-type: none"> • Les facteurs de stress : <ul style="list-style-type: none"> – L'inconnu – Les conditions routières : entraves, travaux, détours, perte de temps, etc. – Le changement d'équipement ou de camion – Le manque d'endroits pour se stationner, se restaurer ou se reposer 	

TÂCHE 2 : INSPECTER LE CAMION ET LA REMORQUE

Conditions de réalisation	Exigences de réalisation
<ul style="list-style-type: none"> • Lieu de travail : <ul style="list-style-type: none"> – Au terminal – Au centre d'arrêt pour camions (Truck Stop) – Chez le client – À la maison – À la halte routière 	<ul style="list-style-type: none"> • Résultats attendus : <ul style="list-style-type: none"> – Respect des normes de santé et de sécurité au travail (ex. : port de l'équipement de protection individuelle, points d'appui, etc.) – Respect de la procédure de la ronde de sécurité (Liste 1 — Véhicule lourd) – Respect des échéances pour l'exécution de la ronde de sécurité – Déclaration appropriée des bris – Traitement approprié des bris (réparation ou demande de réparation)
<ul style="list-style-type: none"> • Degré de collaboration : <ul style="list-style-type: none"> – Individuel – En équipe pour l'activité de déneigement • En collaboration avec : <ul style="list-style-type: none"> – Une mécanicienne ou un mécanicien – Les membres de l'équipe de travail 	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des normes, règles et procédures : <ul style="list-style-type: none"> – Respecter les normes de santé et de sécurité au travail (ex. : points d'appui) – Respecter le <i>Code de la sécurité routière</i> (ex. : arrimage, gyrophares, feux clignotants, etc.) – Respecter les normes internes de la compagnie
<ul style="list-style-type: none"> • Degré de supervision : <ul style="list-style-type: none"> – Élevé • Sous la supervision de : <ul style="list-style-type: none"> – La supérieure ou du supérieur immédiat 	<ul style="list-style-type: none"> • Autonomie : <ul style="list-style-type: none"> – Au niveau de la recherche d'information
<ul style="list-style-type: none"> • Les consignes particulières ou les données initiales : <ul style="list-style-type: none"> – Réglementation en vigueur dans la compagnie 	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation d'équipement ou d'outils : <ul style="list-style-type: none"> – Équipement de protection individuelle (gants, dossard, bottes, etc.) – Masse, marteau, lampe de poche, etc.

Conditions de réalisation	Exigences de réalisation
<ul style="list-style-type: none"> • Les références : <ul style="list-style-type: none"> – Liste 1 — Véhicule lourd (Liste des défauts) – Fiche journalière – Papiers d'assurances et vignettes 	<ul style="list-style-type: none"> • Manifestation d'attitudes particulières : <ul style="list-style-type: none"> – Capacité à faire preuve d'autonomie – Capacité à anticiper des situations ou des problèmes – Capacité à être conscient de son environnement et des dangers – Capacité à accepter la critique constructive – Capacité à adopter des comportements sécuritaires – Curiosité – Désir d'apprendre – Honnêteté

TÂCHE 3 : CONDUIRE LE CAMION

Conditions de réalisation	Exigences de réalisation
<ul style="list-style-type: none"> • Lieu de travail : <ul style="list-style-type: none"> – Dans le camion – Sur la route 	<ul style="list-style-type: none"> • Résultats attendus : <ul style="list-style-type: none"> – Respect des règles de conduite sécuritaire – Respect des techniques de conduite économique – Respect de l'équipement – Respect des délais d'exécution prévus – Respect des règles de conduite courtoise
<ul style="list-style-type: none"> • Degré de collaboration : <ul style="list-style-type: none"> – Individuel – Parfois en équipe • En collaboration avec : <ul style="list-style-type: none"> – Les usagers et usagers de la route – Les collègues de travail – Les clients – Les membres de la famille 	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des normes, règles et procédures : <ul style="list-style-type: none"> – Respecter le <i>Code de la sécurité routière</i> – Respecter les normes de sécurité des véhicules routiers (Ronde de sécurité) – Respecter les normes de santé et de sécurité au travail – Respecter le règlement encadrant le dispositif de consignation électronique (DCE) – Respecter les normes internes de la compagnie
<ul style="list-style-type: none"> • Degré de supervision : <ul style="list-style-type: none"> – Faible à modéré selon l'entreprise • Sous la supervision de : <ul style="list-style-type: none"> – La ou du préventionniste – La ou du responsable de la conformité – La supervision peut s'effectuer à l'aide de la télémétrie, par suivi satellitaire, pour assurer le bon fonctionnement des réparations 	<ul style="list-style-type: none"> • Autonomie au niveau : <ul style="list-style-type: none"> – De la gestion du temps – De la gestion de l'équipement – De la réaction adéquate selon l'environnement et la situation – De la proposition de solutions face aux imprévus (cet aspect peut requérir le soutien de la répartitrice ou du répartiteur pour assurer un délai raisonnable)
<ul style="list-style-type: none"> • Les consignes particulières ou les données initiales : <ul style="list-style-type: none"> – Conduite sécuritaire et préventive 	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation d'une technique ou d'un outil : <ul style="list-style-type: none"> – Technique de conduite préventive et sécuritaire : observer, évaluer et agir – Outils d'aide à la conduite : caméras, détecteurs, alarmes, système de freinage automatique d'urgence, etc.

Conditions de réalisation	Exigences de réalisation
<ul style="list-style-type: none"> • Les références : <ul style="list-style-type: none"> – <i>Code de la sécurité routière</i> – Manuels du fabricant – Documents techniques et de référence du ministère des Transports, de la SAAQ et des centres de formation professionnelle – Documents internes des entreprises de transport – Manuel du conducteur 	<ul style="list-style-type: none"> • Manifestation d'attitudes particulières : <ul style="list-style-type: none"> – Capacité à respecter ses limites physiques et psychologiques – Capacité à rester calme et posé – Capacité à faire preuve de patience – Capacité à être attentif et alerte – Capacité à faire preuve de débrouillardise – Capacité à être conscient de son environnement
<ul style="list-style-type: none"> • Les facteurs de stress <ul style="list-style-type: none"> – Les usagères et usagers de la route – Les cours des clients ou les lieux de livraison – Les conditions routières (ex. : détour, accident, etc.) 	

TÂCHE 4 : LIVRER OU RAMASSER LA MARCHANDISE

Conditions de réalisation	Exigences de réalisation
<ul style="list-style-type: none"> • Lieu de travail : <ul style="list-style-type: none"> – Au terminal – Sur la route – Chez les clients 	<ul style="list-style-type: none"> • Résultats attendus : <ul style="list-style-type: none"> – Respect des heures de rendez-vous convenues – Vérification juste du produit, de sa quantité et de son intégrité – Utilisation de l'équipement adéquat – Présence de la documentation requise
<ul style="list-style-type: none"> • Degré de collaboration : <ul style="list-style-type: none"> – Individuellement – En équipe selon la tâche à effectuer • Selon le type de travail, comme pour le chargement et le déchargement, cela se fait en collaboration avec : <ul style="list-style-type: none"> – L'opératrice ou l'opérateur – Le client 	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des normes, règles et procédures : <ul style="list-style-type: none"> – Respecter les normes de santé et de sécurité au travail – Respecter les normes internes de la compagnie – Respecter les procédures liées aux produits
<ul style="list-style-type: none"> • Degré de supervision : <ul style="list-style-type: none"> – Modéré • Sous la supervision de : <ul style="list-style-type: none"> – L'opératrice ou de l'opérateur – La ou du responsable de chantier – La superviseure ou du superviseur 	<ul style="list-style-type: none"> • Autonomie : <ul style="list-style-type: none"> – Respecter les règles de sécurité du client – Rester calme dans toutes les situations
<ul style="list-style-type: none"> • Les consignes particulières ou les données initiales fournies par : <ul style="list-style-type: none"> – La répartitrice ou le répartiteur – L'entreprise qui reçoit ou expédie la marchandise 	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation d'une technique ou d'un outil : <ul style="list-style-type: none"> – Transpalette, diable, boyau, raccord, marteau, etc.

Conditions de réalisation	Exigences de réalisation
<ul style="list-style-type: none"> • Les références : <ul style="list-style-type: none"> – Guide des normes de charges et dimensions des véhicules routiers MTQ – Guide sur les normes d'arrimage des cargaisons MTQ – Documents internes de la compagnie (lieux, restrictions de vitesse, formation, carte de compétence, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Manifestation d'attitudes particulières : <ul style="list-style-type: none"> – Respect envers la clientèle – Attitude positive – Conduite préventive – Manipulation soignée de la marchandise
<ul style="list-style-type: none"> • Les facteurs de stress <ul style="list-style-type: none"> – Les heures de rendez-vous chez les clients – La cour des clients ou les lieux de livraison inconnus – La conciliation travail et vie personnelle 	

TÂCHE 5 : RETOURNER AU TERMINAL OU TERMINER LA JOURNÉE

Conditions de réalisation	Exigences de réalisation
<ul style="list-style-type: none"> • Lieu de travail : <ul style="list-style-type: none"> – Au terminal – Au centre d'arrêt pour camions (Truck Stop) – Chez le client – À la maison – À la halte routière 	<ul style="list-style-type: none"> • Résultats attendus : <ul style="list-style-type: none"> – Respect des heures de retour ou de fin de journée – Respect de la sécurité et de l'intégrité de la marchandise – Inspection appropriée du véhicule – Propreté du véhicule – Préparation adéquate du camion prêt à partir – Entreposage de l'équipement au bon endroit
<ul style="list-style-type: none"> • Degré de collaboration : <ul style="list-style-type: none"> – Individuelle • En collaboration avec : <ul style="list-style-type: none"> – La mécanicienne ou le mécanicien – La superviseure ou le superviseur 	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des normes, règles et procédures : <ul style="list-style-type: none"> – Respecter le <i>Code de la sécurité routière</i> (ex. : heures de travail et de repos) – Respecter les normes de sécurité des véhicules routiers (ronde de sécurité) – Respecter les normes de santé et de sécurité au travail (ex. : EPI, trois points d'appui, etc.) – Respecter les normes internes de la compagnie
<ul style="list-style-type: none"> • Degré de supervision : <ul style="list-style-type: none"> – Modéré • Sous la supervision de : <ul style="list-style-type: none"> – La superviseure ou du superviseur – La mécanicienne ou du mécanicien – La répartitrice ou du répartiteur 	<ul style="list-style-type: none"> • Autonomie : <ul style="list-style-type: none"> – Grandes responsabilités – Validation des initiatives – Gestion des émotions et de l'état d'alerte – Application des lois et règlements
<ul style="list-style-type: none"> • Les consignes particulières ou les données initiales : <ul style="list-style-type: none"> – Le positionnement de la remorque – L'heure de départ précise – Les réparations à effectuer au camion – Le niveau de température à contrôler sur le conteneur réfrigéré (Reefer) – Contraintes particulières 	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation d'une technique ou d'un outil : <ul style="list-style-type: none"> – L'équipement de protection individuel – Une lampe de poche – Une masse – Des gants – Un harnais – La technique des trois points d'appui

Conditions de réalisation	Exigences de réalisation
<ul style="list-style-type: none"> • Les références : <ul style="list-style-type: none"> – Système de positionnement par satellite (GPS) – Cartes routières ou atlas papier – Fiche journalière – Liste 1 — Véhicule lourd (Liste des défauts) – DCE – Manifeste de transport pour la livraison 	<ul style="list-style-type: none"> • Manifestation d'attitudes particulières : <ul style="list-style-type: none"> – Capacité à se contrôler – Capacité à communiquer – Capacité à travailler de façon consciencieuse – Honnêteté – Prudence – Souci des détails
<ul style="list-style-type: none"> • Les facteurs de stress : <ul style="list-style-type: none"> – Le manque d'heures – Les bris mécaniques et les impacts sur le travail (perte de voyage et de temps rémunéré) – Les conditions routières (circulation, augmentation du temps de déplacement, etc.) – Les usagères et usagers de la route – La satisfaction de la clientèle et de l'employeur (ex. : propreté du camion) – Les mésententes avec la superviseuse ou le superviseur – Le manque d'équipement (ex. : sel, lave-vitre, essuie-glaces, etc.) – La défectuosité de la carte diesel – La conciliation travail et vie personnelle 	

2.4 Définition des fonctions

Une fonction est un ensemble de tâches liées entre elles et se définit par les résultats du travail.

- Pour la profession de conductrice ou conducteur de camions de transport, les spécialistes de la profession considèrent, après l'examen des tâches au regard de la définition de « fonction », qu'elles sont toutes différentes et ne peuvent être groupées par affinités.

3 Données quantitatives sur les tâches

Les spécialistes de la profession ont évalué de façon individuelle l'occurrence, le temps de travail, la difficulté et l'importance de chacune des tâches.

Ils ont effectué cette évaluation à la lumière de leur expérience. Les données présentées ici doivent être interprétées à titre indicatif.

3.1 Occurrence des tâches

L'occurrence d'une tâche correspond au pourcentage de conductrices et conducteurs de camions de transport qui exercent cette tâche dans leur entreprise ou leur établissement.

Les spécialistes de la profession ont répondu à la question : « Dans votre entreprise ou établissement, quel est le pourcentage de conductrices et conducteurs de camions de transport en plein exercice qui effectuent cette tâche? »

1	Planifier le voyage	86 %
2	Inspecter le camion et la remorque	96 %
3	Conduire le camion	98 %
4	Livrer ou ramasser la marchandise	98 %
5	Retourner au terminal ou terminer la journée	95 %

3.2 Temps de travail

Le temps de travail est estimé pour chaque tâche selon une période hebdomadaire.⁷

Les spécialistes de la profession ont répondu à la question : « Dans votre entreprise ou établissement, quel est le pourcentage de temps de travail qui est consacré à l'exécution de cette tâche par une travailleuse ou un travailleur en plein exercice? »

1	Planifier le voyage	8 %
2	Inspecter le camion et la remorque	10 %
3	Conduire le camion	36 %
4	Livrer ou ramasser la marchandise	32 %
5	Retourner au terminal ou terminer la journée	10 %

⁷ Veuillez noter que ces pourcentages peuvent grandement varier selon le mode de fonctionnement d'un transporteur en lien surtout avec la distance à parcourir *versus* le nombre de livraisons à effectuer. Il s'agit ici d'une moyenne.

3.3 Difficulté des tâches

La difficulté d'une tâche est établie par une évaluation du degré d'aisance ou d'effort, tant du point de vue physique que du point de vue intellectuel.

Les spécialistes de la profession ont répondu à la question : « Pour une conductrice ou un conducteur de camions de transport en plein exercice, quel est le degré de difficulté lié à l'exécution de cette tâche (sur une échelle graduée de 1 à 4)? »

1	Planifier le voyage	1,8
2	Inspecter le camion et la remorque	1,7
3	Conduire le camion	2,2
4	Livrer ou ramasser la marchandise	2,3
5	Retourner au terminal ou terminer la journée	1,4

Légende

1	Tâche très facile
2	Tâche facile
3	Tâche difficile
4	Tâche très difficile

3.4 Importance des tâches

L'importance d'une tâche est établie par une évaluation de son caractère prioritaire ou urgent ou de son caractère essentiel ou obligatoire.

Les spécialistes de la profession ont répondu à la question : « Dans votre entreprise ou établissement, quel est le degré d'importance lié à l'exécution de cette tâche (sur une échelle graduée de 1 à 4)? »

1	Planifier le voyage	3,4
2	Inspecter le camion et la remorque	3,8
3	Conduire le camion	4,0
4	Livrer ou ramasser la marchandise	3,9
5	Retourner au terminal ou terminer la journée	3,5

Légende

1	Tâche très peu importante
2	Tâche peu importante
3	Tâche importante
4	Tâche très importante

4 Connaissances, habiletés et comportements socioaffectifs

L'accomplissement des tâches de la profession de conductrice ou conducteur de camions de transport exige des connaissances, des habiletés et des comportements socioaffectifs. Ceux-ci ont fait l'objet d'une identification par les spécialistes de la profession présents à l'atelier. On a ensuite mis en relation ces connaissances, ces habiletés et ces comportements socioaffectifs avec les tâches et les opérations.

4.1 Connaissances

Les connaissances présentées ici touchent aux principales notions et aux principaux concepts relatifs aux sciences, aux arts ainsi qu'aux législations, aux technologies et aux techniques nécessaires dans l'exercice de la profession.

- **Connaissance de l'équipement**

Les spécialistes de la profession jugent important que les conductrices et conducteurs de camions de transport possèdent des connaissances liées à l'équipement. Elles et ils précisent qu'en plus de connaître l'équipement, il est important de savoir à quoi il sert, comment il fonctionne, et ce, de façon sécuritaire. On parle, par exemple, de l'équipement selon les types de transport, du camion et de la semi-remorque, de l'équipement d'arrimage, des essieux, de l'équipement électrique et de l'équipement à assistance pneumatique.

Ces connaissances sont importantes pour l'exécution de l'ensemble des tâches du métier.

- **Connaissance de l'industrie du transport**

Les spécialistes de la profession jugent utile, mais non essentiel que les conductrices et conducteurs de camions de transport possèdent une connaissance de l'industrie du transport. Cette connaissance se situe davantage à un niveau de culture personnelle. Néanmoins, il est intéressant qu'elles et ils comprennent les rôles et les responsabilités des différents intervenants et intervenantes dans cette industrie et connaissent les différents départements dans une industrie de transport afin de pouvoir s'y référer. L'évolution dans le domaine du transport est un aspect à considérer. La section « 1.10 Changements à venir dans la profession » présente de façon plus détaillée des exemples de changements.

Ces connaissances sont donc particulièrement importantes au moment de la planification du voyage, lors de la conduite du camion, lors de la livraison ou du ramassage de la marchandise ainsi que lors du retour au terminal ou au moment de terminer la journée.

- **Connaissance de la législation et de la réglementation**

Les spécialistes de la profession jugent important que les conductrices et conducteurs de camions de transport possèdent une connaissance de la législation et de la réglementation. Elles et ils doivent, entre autres, savoir où chercher l'information et comprendre l'application de la législation et de la réglementation. De façon plus particulière, les conductrices et conducteurs faisant du transport de marchandises aux États-Unis doivent également connaître la législation et la réglementation de ce pays. La section « 1.4 Législation et réglementation » présente de façon plus détaillée un ensemble de lois, de règlements et de normes avec lequel les conductrices et les conducteurs de camions de transport doivent transiger.

Ces connaissances sont importantes pour l'exécution de l'ensemble des tâches du métier.

- **Connaissances en géographie**

Les spécialistes de la profession jugent important que les conductrices et conducteurs de camions de transport possèdent certaines connaissances en géographie. Elles et ils ont entre autres à reconnaître les points cardinaux et les directions. Elles et ils doivent comprendre les règles entourant la numérotation du réseau routier autant pour les routes primaires et secondaires que tertiaires. Des notions de cartographie peuvent également servir à développer la compréhension du fonctionnement d'une carte, de l'étendue et de la composition du territoire, ainsi qu'à développer le sens de l'orientation. Les nouvelles technologies associées aux connaissances en géographie seront traitées sous la rubrique « Connaissances technologiques ».

Ces connaissances sont donc particulièrement importantes au moment de la planification du voyage, lors de la conduite du camion, de la livraison ou du ramassage de la marchandise ainsi que lors du retour au terminal ou au moment de terminer la journée.

- **Connaissances en langue française et en langue anglaise**

Les spécialistes de la profession jugent important que les conductrices et conducteurs de camions de transport soient en mesure de communiquer en français autant à l'oral et à l'écrit qu'en lecture. Dans le cadre de leur travail, elles et ils sont appelés à communiquer des informations à leurs supérieurs, collègues ou clients. De plus, certaines informations doivent être transmises par écrit sur un formulaire ou un document, et ce, de façon claire et précise. La lecture du français est aussi importante, que l'on pense aux indications sur les panneaux routiers ou dans les documents de planification des voyages.

La maîtrise de l'anglais à un niveau fonctionnel est également souhaitée, mais peut varier selon le territoire desservi par les conductrices et conducteurs. L'utilisation du vocabulaire et la compréhension de la réglementation en langue anglaise peuvent être importantes lors du transport vers les autres provinces canadiennes ou encore vers les États-Unis. Les panneaux routiers y sont parfois présentés sous forme de textes et non d'images. Elles et ils doivent donc être en mesure de comprendre de courts textes. Par ailleurs, elles et ils doivent être en mesure de répondre aux questions des autorités et de communiquer avec la clientèle.

Ces connaissances sont donc particulièrement importantes au moment de la planification du voyage, lors de la conduite du camion ainsi que de la livraison ou du ramassage de la marchandise.

- **Connaissances en logistique du transport**

Les spécialistes de la profession jugent important que les conductrices et conducteurs de camions de transport possèdent des connaissances en logistique du transport. Elles et ils ont entre autres à créer des ordres de chargement et de déchargement ou encore à maximiser l'espace dans le camion au moment du chargement. Elles et ils doivent connaître l'équipement, savoir le sélectionner et être en mesure de l'utiliser lors du chargement et du déchargement de la marchandise.

Ces connaissances sont donc particulièrement importantes au moment de la planification du voyage, lors de la conduite du camion, lors de la livraison ou du ramassage de la marchandise ainsi que lors du retour au terminal ou au moment de terminer la journée.

- **Connaissances en mathématique**

Les spécialistes de la profession jugent important que les conductrices et conducteurs de camions de transport possèdent une base en mathématique. Elles et ils auront entre autres à utiliser les produits croisés pour différents calculs tels que les charges, le poids axial, la capacité de chargement, le cubage à la cueillette ou le niveau de consommation d'essence. Les conversions de distance, de vitesse, de température et autres sont également fréquentes dans ce domaine.

Ces connaissances sont donc particulièrement importantes au moment de la planification du voyage, lors de la conduite du camion ainsi que de la livraison ou du ramassage de la marchandise.

- **Connaissances en mécanique**

Les spécialistes de la profession jugent important que les conductrices et conducteurs de camions de transport possèdent certaines connaissances en mécanique. Celles-ci sont requises au moment de l'inspection du camion et de l'ensemble semi-remorque. Elles permettront aux conductrices et conducteurs d'identifier le problème, de trouver son emplacement et de l'expliquer à la mécanicienne ou au mécanicien. Les conductrices et conducteurs doivent connaître le vocabulaire associé à la mécanique, et ce, pour le fonctionnement du camion et de l'ensemble semi-remorque. En ce qui a trait aux réparations mécaniques, les avis divergent selon la réalité des entreprises. Par exemple, dans le secteur forestier ou pour une camionneuse-propriétaire ou un camionneur-propriétaire, les réparations peuvent être plus nombreuses. Alors que dans la plupart des compagnies de transport, seules les réparations mineures sont permises comme le changement de lumières ou d'essuie-glaces. Une certaine connaissance des outils utilisés est souhaitable.

Ces connaissances sont donc particulièrement importantes au moment de l'inspection du camion et de la remorque, lors de la conduite du camion, de la livraison ou du ramassage de la marchandise ainsi que du retour au terminal ou au moment de terminer la journée.

- **Connaissances en santé et en sécurité au travail**

Les spécialistes de la profession jugent essentiel que les conductrices et conducteurs de camions de transport possèdent des connaissances en santé et sécurité au travail, que ce soit entre autres des notions liées à l'identification et à l'utilisation de l'équipement de protection individuelle ou au travail ergonomique.

Ces connaissances sont importantes pour l'exécution de l'ensemble des tâches du métier.

- **Connaissances technologiques**

Les spécialistes de la profession jugent important que les conductrices et conducteurs de camions de transport possèdent des connaissances technologiques. Elles et ils ont entre autres à travailler avec différents outils technologiques, comme :

- un système de positionnement par satellite (GPS);
- un service de cartographie en ligne (Google Maps);
- un service de navigation virtuelle (Google Street View);
- un téléphone intelligent et différentes applications mobiles, comme une application mobile d'assistant d'aide à la conduite et d'assistance de navigation (Waze), ou une interface pour la réception et l'envoi de messages, etc.;
- le DCE ;
- la technologie propre au camion ou à la semi-remorque comme le tableau de bord digital, la télémétrie, les réglages pour les semi-remorques réfrigérées, etc.

Il est donc important que les conductrices et conducteurs en comprennent le fonctionnement, les utilisent et effectuent des ajustements.

Ces connaissances sont importantes pour l'exécution de l'ensemble des tâches du métier.

4.2 Habiletés cognitives

Les habiletés cognitives présentées ci-dessous ont trait aux principales stratégies intellectuelles utilisées dans l'exercice de la profession :

- **Habilité en planification logistique du transport**, par exemple pour la planification des arrêts, des dîners, des soupers, du moment idéal pour le chargement ou le déchargement de la marchandise, etc.;
- **Habilité en résolution de problèmes**, par exemple lors d'un accident, d'un bris mécanique, d'un changement d'itinéraire, pour la gestion du temps, etc.;
- **Capacité d'analyse** permettant, par exemple, de comprendre le fonctionnement des systèmes afin de résoudre certains problèmes;
- **Habilité en organisation** afin de maximiser son temps et son efficacité au travail.

4.3 Habiletés motrices et kinesthésiques

Les principales habiletés motrices et kinesthésiques qui concernent l'exécution ainsi que le contrôle des gestes et des mouvements de la profession sont :

- la dextérité manuelle;
- la coordination mains-pieds, surtout pour la conduite manuelle;
- une certaine force et de l'endurance physique;
- le sens de l'équilibre (lorsqu'il faut monter sur l'équipement, il ne faut pas avoir peur de tomber).

4.4 Habiletés perceptives

Les habiletés perceptives sont des capacités sensorielles grâce auxquelles une personne saisit consciemment par les sens ce qui se passe dans son environnement. Celles liées à la profession sont :

- la vision pour détecter des bris ou des changements à la circulation, par exemple;
- l'odorat pour détecter des odeurs liées à des bris mécaniques;
- la perception spatiale nécessaire à la réalisation, par exemple, de certaines manœuvres de conduite lors du stationnement ou de la marche arrière;
- l'ouïe pour détecter des bris mécaniques, par exemple;
- le toucher pour détecter des fuites d'air, par exemple.

4.5 Comportements socioaffectifs

Les comportements socioaffectifs sont une manière d'agir, de réagir et d'entrer en relation avec les autres. Ils traduisent des attitudes et sont liés à des valeurs personnelles ou professionnelles.

Pour la profession de conductrice ou conducteur de camions de transport, les comportements socioaffectifs portent sur les aspects personnel et interpersonnel, sur l'éthique de même que sur la santé et la sécurité au travail.

- **Aspect personnel**
 - Autonomie
 - Capacité d'adaptation
 - Capacité de concentration

- Dépassement de soi
 - Être ordonné, structuré et organisé
 - Être travaillant
 - Faire abstraction des problèmes — avoir l'esprit tranquille
 - Gestion des émotions
 - Gestion du stress
 - Jugement
 - Patience
 - Précision
 - Rigueur
 - Savoir gérer ses limites — apprendre à se connaître, à respecter ses limites et être capable de les nommer
 - Sens des responsabilités
 - Persévérance
- **Aspect interpersonnel**
 - Capacité à communiquer
 - Capacité à recevoir la critique
 - Courtoisie
 - Être capable de se mettre dans la peau de l'autre
 - Capacité à gérer les conflits
 - Respect
- **Éthique professionnelle**
 - Apparence professionnelle
 - Honnêteté et transparence
 - Intégrité
 - Respect de la confidentialité (attention particulière portée aux informations mises sur les réseaux sociaux)
 - Respect de l'image de la compagnie, des balises internes de la compagnie et des contrats entre la compagnie et les clients
- **Santé et sécurité au travail**
 - Avoir une pratique exemplaire et donner l'exemple
 - Capacité à dire non afin de respecter ses limites
 - Capacité à rester éveillé de longues heures
 - Endurance
 - Être proactif

- Faire preuve de jugement dans ses actions
- Faire preuve de prudence ou ne pas faire preuve de témérité
- Prévention
- Sens des responsabilités
- Valider en cas de doute

5 Niveaux d'exercice

L'analyse de la profession de conductrice ou conducteur de camions de transport a été effectuée sur la base du plein exercice. Ce chapitre vise à vérifier, à l'aide d'indicateurs, si la profession comporte d'autres niveaux d'exercice (seuil d'entrée et spécialisation, notamment). Les niveaux d'exercice correspondent à des degrés de complexité dans l'exercice de la profession. Ils rendent compte des besoins du marché du travail en matière d'employabilité ou de spécialité.

Les indicateurs qui ont été utilisés pour obtenir de l'information sur d'éventuels niveaux d'exercice sont la réglementation, l'accomplissement d'une autre tâche, l'autonomie de la personne et les responsabilités confiées ainsi que la performance. Pour les conductrices et conducteurs de camions de transport, les niveaux d'exercice sont souvent assujettis à de la formation supplémentaire. En voici des exemples :

La réglementation

Dans le domaine du transport, la réglementation vient baliser certaines spécialités. Le transport spécialisé requiert l'obtention de mentions spéciales à la suite de la réussite de formations supplémentaires. En voici quelques exemples :

- la mention M pour la conduite d'un véhicule routier muni d'une transmission manuelle;
- la mention F pour la conduite d'un véhicule routier muni d'un système de freinage pneumatique;
- la mention T pour la conduite d'un train routier dont la longueur excède 25 mètres;
- une autorisation de la Sûreté du Québec pour le transport des explosifs répertoriés dans le *Règlement d'application de la Loi sur les explosifs*;
- des certificats de transport de matières dangereuses.

Le transport de marchandises aux États-Unis

Le transport de marchandises aux États-Unis est également considéré comme une spécialisation par les spécialistes de la profession. Une formation supplémentaire et un accompagnement par une autre conductrice ou un conducteur peuvent être requis.

- Absence de la condition W sur le permis qui signifie l'interdiction de conduire un véhicule lourd aux États-Unis.
- Détenir la carte FAST/EXPRES facilitant l'accès aux frontières des États-Unis et du Canada.
- Détenir la carte TWIC® délivrée par la Garde côtière des États-Unis et qui donne accès aux entrepôts de fret, aux navires et aux installations portuaires sécurisées.
- La maîtrise de l'anglais est encore plus importante pour le transport de marchandises aux États-Unis.
- Etc.

Les appellations d'emploi

Dans la profession, certaines personnes portent le titre de maîtresse-chauffeuse, maître-chauffeur ou maîtresse-accompagnatrice, maître-accompagnateur. Elles prennent en charge les nouvelles ressources, les intègrent à de vrais voyages et accompagnent la formatrice ou le formateur pour leur intégration ou leur formation. Les formatrices et formateurs sont également souvent des conductrices et conducteurs d'expérience.

6 Suggestions relatives à la formation

Lors de l'atelier d'analyse de la profession de conductrice ou conducteur de camions de transport, les spécialistes ont été questionnés sur les suggestions relatives à la formation. Voici un résumé des points qui ont été soulevés.

La durée de la formation de six mois a été soulevée. La suggestion d'augmenter cette durée de deux à trois mois a été avancée. Il est précisé que lors de l'entrée sur le marché du travail, certains conducteurs ou conductrices de camions de transport comprennent la théorie, mais manquent de pratique.

Dans le même ordre d'idées, la question de la technique pour reculer un camion a été abordée. Certains éléments devraient être enseignés, par exemple : bien comprendre la direction du volant, les points de repère, le positionnement et l'approche initiale. Au minimum, les conductrices et conducteurs de camions de transport devraient être en mesure de reculer en ligne droite. Actuellement, lors de l'embauche les entreprises évaluent les compétences de conduite à reculons des nouveaux employés ou employées. De la formation est offerte en entreprise afin d'augmenter la maîtrise de cette conduite. La technique de marche arrière devrait également être vue plus tôt dans la formation selon certains. Par ailleurs, un questionnaire demeure à savoir si l'on devrait consacrer plus de temps à la conduite à reculons.

La question de la drogue au volant a été soulevée. Cet aspect devrait faire partie de la formation puisque la plupart des entreprises vont procéder à des contrôles liés à l'utilisation de substances au volant.

Malgré le fait que les notions de cartographie soient jugées importantes pour les conductrices et conducteurs de camions de transport, il est suggéré d'y consacrer moins de temps durant la formation.

Certaines personnes présentes à l'atelier d'analyse de la profession souhaiteraient que plus d'importance soit accordée au transport spécialisé comme les camions-bennes et les remorques avec bâches. D'autres jugent plutôt que le transport par camions spécialisés devrait être couvert par une attestation de spécialisation professionnelle (ASP), par exemple le transport aux États-Unis. Les différents types de transport par camions devraient tout de même être abordés dans la formation.

Les spécialistes de la profession jugent que la conduite hivernale devrait faire partie de la formation pour les conductrices et conducteurs de camions de transport.

Annexe 1 Renseignements complémentaires sur les outils et les processus de travail dans votre milieu de travail⁸

1. Avez-vous toujours une carte routière ou un atlas (version papier) en votre possession?

Oui	36,4 %	Non	63,6 %
-----	--------	-----	--------

2. Quelle est votre fréquence d'utilisation d'un GPS (ex. : *Google Maps*)?

Fréquence d'utilisation	Jamais	Peu souvent	Souvent	Très souvent
GPS	0 %	18,2 %	18,2 %	63,6 %

3. Quelle est votre fréquence d'utilisation d'un GPS de camion (ex. : *Rand McNally, Garmin*)?

Fréquence d'utilisation	Jamais	Peu souvent	Souvent	Très souvent
GPS de camion	36,4 %	9,0 %	9,0 %	45,5 %

⁸ Le questionnaire a été rempli par 11 spécialistes lors de l'atelier d'analyse de la profession.

4. Quels sont les logiciels ou applications utilisés?

Logiciels ou applications utilisés ⁹	Exemples
Services mondiaux de cartographie en ligne	<ul style="list-style-type: none"> - Google Maps - Apple Maps
Applications mobiles spécialisées pour l'industrie du camionnage	<ul style="list-style-type: none"> - Trucker Path - Isaac - Samsara Driver - GPS CoPilot Truck - EZ-Placard
Applications mobiles pour téléphone intelligent	<ul style="list-style-type: none"> - Waze - Mobilink (balayage de la marchandise) - I Hike GPS - Météo Média - Québec 511 - Bing
Équipement spécialisé pour l'industrie du camionnage	<ul style="list-style-type: none"> - GPS Rand McNally - GPS Trucker Garmin
Logiciel spécialisé pour l'industrie du transport	<ul style="list-style-type: none"> - JFleet - Truckmate - PC Miller
Système de messagerie instantanée et de courrier électronique	<ul style="list-style-type: none"> - Messenger - Outlook
Équipement télématique	<ul style="list-style-type: none"> - Géotab (outil de gestion de flotte)
Application maison	<ul style="list-style-type: none"> - TJB

⁹ L'ordre de présentation dans le tableau tient compte de la fréquence des réponses données par les spécialistes de la profession.

5. Quel est le pourcentage approximatif de véhicules munis d'une transmission manuelle dans votre entreprise?

Pourcentage approximatif de véhicules munis d'une transmission manuelle dans votre entreprise	Pourcentage
Aucun véhicule à transmission manuelle	9,0 %
5 % des véhicules à transmission manuelle	9,0 %
10 % des véhicules à transmission manuelle	27,3 %
15 % des véhicules à transmission manuelle	9,0 %
20 % des véhicules à transmission manuelle	9,0 %
50 % des véhicules à transmission manuelle	18,2 %
80 % des véhicules à transmission manuelle	9,0 %
100 % des véhicules à transmission manuelle	9,0 %

6. Est-il possible de travailler dans votre entreprise sans avoir de mention M?

Oui	81,8 %	Non	18,2 %
------------	--------	------------	--------

7. Cochez les cases qui correspondent à votre niveau d'implication lors du chargement de votre camion.

Niveau d'implication lors du chargement de votre camion	Pourcentage
Compter la marchandise	36,4 %
Vérifier l'intégrité de la marchandise	63,6 %
Sécuriser la cargaison	63,6 %
Vérifier l'identification et la présence de matières dangereuses	63,6 %
Charger la marchandise	54,5 %
Placer et retirer les cales d'espacement	45,5 %

8. Cochez les cases qui correspondent à votre niveau d'implication lors du déchargement de votre camion.

Niveau d'implication lors du déchargement de votre camion	Pourcentage
Compter la marchandise	36,4 %
Vérifier l'intégrité de la marchandise	54,5 %
Décharger la marchandise	63,6 %
Placer et retirer les cales d'espacement	36,4 %
Retirer les clous	27,3 %
Balayer le plancher	63,6 %

9. Est-ce que les conductrices ou conducteurs de camion de transport utilisent un transpalette manuel ou électrique?

Oui	54,5 %	Non	45,5 %
------------	--------	------------	--------

10. Quels sont les types de camions utilisés dans votre milieu?

Types de camions utilisés	Pourcentage
Camion conventionnel	100 %
Camion à nez plat	9,0 %
Camion tracteur à essieu avancé	9,0 %

11. Est-ce que les conductrices et conducteurs de camions de transport effectuent des réparations mineures?

Oui	63,6 %	Non	36,4 %
------------	--------	------------	--------

11.1 Si oui, lesquelles?

Exemples de réparations mineures¹⁰
<ul style="list-style-type: none">- Essuie-glace- Cartouche main à air- Ampoule- Garde-boue- Quelques raccords- Trouble de boyau pneumatique- Réparations mineures pour éviter la perte de temps- Problème électrique

12. Est-ce que les conductrices et conducteurs de camions de transport ont la responsabilité de nettoyer leur camion?

Oui	90,9 %	Non	9,0 %
------------	--------	------------	-------

13. Est-ce que les conductrices et conducteurs de camions de transport ont la responsabilité de consigner les informations sur la taxe sur les carburants?

Oui	9,0 %	Non	90,9 %
------------	-------	------------	--------

13.1 Si oui, est-ce que la consignation des informations est manuscrite ou électronique?

La consignation se fait autant à l'écrit qu'à l'électronique.
--

¹⁰ L'ordre de présentation dans le tableau tient compte de la fréquence des réponses données par les spécialistes de la profession.

14. Quelle est la fréquence d'utilisation (en pourcentage)?

Fréquence d'utilisation	Pourcentage
Des ridelles (<i>rack and tarps</i>)	75 % ¹¹
Des techniques d'arrimage et de bâchage	Variable ¹²
Des chaînes et des tendeurs à chaînes	Variable ¹³

15. Est-ce qu'il y a des changements à prévoir dans votre entreprise au niveau des carburants ou de l'électrification?

Oui	27,3 %	Non	72,7 %
-----	--------	-----	--------

15.1 Si oui, lesquels?

Exemples de changements au niveau des carburants ou de l'électrification
<ul style="list-style-type: none">- GNL- Camions électriques (ex. : Volvo, nacelles électriques Hydro-Québec) qui nécessitent l'installation d'une borne de recharge électrique par l'entreprise

16. Est-ce qu'il y a de nouveaux conducteurs ou conductrices de camions de transport qui effectuent du transport international dans votre entreprise?

Oui	45,5 %	Non	54,5 %
-----	--------	-----	--------

¹¹ Réponse d'un seul spécialiste; tous les autres ont répondu 0 %.

¹² Six spécialistes ont répondu « 0 % »; un « 1 % »; deux « 5 % »; un « 20 % » et un « 100 % » pour les courroies à l'arrière du *dry box*.

¹³ Sept spécialistes ont répondu « 0 % »; un « 10 % »; un « 20 % »; un « 30 % » et un « 80 % ».

Annexe 2 Développement durable

Un guide sur les principes de développement durable accompagne cette grille. Demandez-le si vous ne l'avez pas reçu.

Titre de la profession visée : Conductrices, conducteurs de camions de transport

Code et titre CNP : Conducteurs/conductrices de camions de transport (7511)

Principe de développement durable (DD)	Questions liées au principe de DD	Dans quelle mesure le principe s'applique-t-il? <ul style="list-style-type: none"> • Ne s'applique pas • faible • modéré • élevé 	Donnez un ou des exemples (les plus éclairants) pour illustrer l'application du principe. N'indiquez rien si vous avez répondu « Ne s'applique pas ».
Protection de l'environnement	Est-ce que des éléments liés à la protection de l'environnement ou à la préservation des espèces peuvent être associés à l'exercice de la profession ?	Élevé	<p>La consommation d'énergie est faible par rapport à d'autres moyens de transport (moins d'émanations d'oxyde d'azote NOx et de particules solides). Il y a un souci de réutilisation et de récupération (ex. : pneus du tracteur qui vont ensuite être posés sur la remorque, changement de la semelle des pneus, récupération de l'huile lors des changements d'huile, etc.)</p> <p>Certaines actions permettent également à l'industrie du camionnage d'avoir un impact sur la protection de l'environnement, entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> – le recours à des limiteurs de vitesse; – l'utilisation de produits en vrac (lave-glace), qui permet de réduire le nombre de contenants; – l'utilisation du gaz naturel liquéfié (GNL), moins polluant et moins cher; – l'emploi de systèmes d'arrêt-démarrage automatique au ralenti, qui réduisent la consommation de carburant ainsi que les émissions d'échappement; – le recours aux panneaux solaires au lieu de génératrices pour faire fonctionner des batteries; – l'installation de jupes latérales sur les camions permettant de diminuer la friction, donc de réduire la consommation d'essence; – l'amélioration de l'efficacité du camion en réduisant l'espace entre la remorque et le camion; – la pratique du rétreint de remorque « Trailer tail » pour améliorer l'aérodynamisme du camion; – le recours à des systèmes de climatisation indépendants lorsque le camion ne roule pas la nuit.

Principe de développement durable (DD)	Questions liées au principe de DD	Dans quelle mesure le principe s'applique-t-il? <ul style="list-style-type: none"> • Ne s'applique pas • faible • modéré • élevé 	Donnez un ou des exemples (les plus éclairants) pour illustrer l'application du principe. N'indiquez rien si vous avez répondu « Ne s'applique pas ».
Efficacité économique	Est-ce que l'exercice de la profession offre des possibilités entrepreneuriales?	Élevé	Le transport de marchandises contribue grandement à l'apport économique des collectivités. Les conductrices et conducteurs de camions de transport peuvent être entrepreneurs en possédant leur propre camion. Un ministère est dédié au transport, d'où l'importance de ce dernier.
Précaution	En cas de risques dont les conséquences sont inconnues ou peu connues, est-ce que l'exercice de la profession nécessite de poser un geste immédiat afin de prévenir ou d'atténuer les impacts sur l'environnement?	Élevé	Il y a eu beaucoup d'améliorations dans les dernières années. Les dispositifs de consignation électronique (DCE) permettent de faire des suivis et de favoriser la prévention. Des entreprises peuvent aller jusqu'à arrêter leur flotte de camions si les conditions météorologiques ne sont pas favorables. La prévention, c'est tout ce qui se passe avant qu'il arrive quelque chose. De la formation continue en entreprise est donnée. Dans certaines entreprises, un contrôle des conductrices et conducteurs est exercé. Par exemple, en début de semaine, si une personne se présente au travail avec les yeux rouges, elle peut se faire refuser de prendre la route. On note une plus grande communication entre la conductrice ou le conducteur de camion et la compagnie, ce qui permet à certains égards de réduire les risques liés au transport par camions. Les conductrices et conducteurs de camion sont de plus en plus sensibilisés aux impacts que leur niveau de fatigue peut avoir sur la sécurité routière. Par ailleurs, la fatigue est une cause de facultés affaiblies. Il est donc important de garder une bonne communication afin de pouvoir mieux la déceler. Comme c'est le client qui paie maintenant, la sécurité est plus importante que la rapidité du service. Un accompagnement peut être offert aux conductrices et conducteurs de camion qui ont des problèmes liés au sommeil ou à la fatigue. Les conductrices ou conducteurs de camion se rappellent qu'ils font du camionnage pour gagner leur vie et non la perdre. Dans les nouveaux camions, l'équipement de sécurité est de plus en plus présent (avertisseurs de dépassement de voie, régulateur de vitesse avec système, etc.).

Principe de développement durable (DD)	Questions liées au principe de DD	Dans quelle mesure le principe s'applique-t-il? <ul style="list-style-type: none"> • Ne s'applique pas • faible • modéré • élevé 	Donnez un ou des exemples (les plus éclairants) pour illustrer l'application du principe. N'indiquez rien si vous avez répondu « Ne s'applique pas ».
Participation et engagement	Est-ce que l'exercice de la profession nécessite la participation citoyenne ou la consultation de parties prenantes?	Modéré	
Production et consommation responsable	Est-ce que l'exercice de la profession fait appel à la réduction des matières premières et à l'utilisation de ressources écoresponsables dans les processus de production de biens et de services dans le but d'éviter les gaspillages?	Modéré	
Accès au savoir	Est-ce que l'exercice de la profession soutient le développement des compétences, la recherche et le développement, l'innovation et l'optimisation?	Modéré	
Subsidiarité	Est-ce que l'exercice de la profession nécessite de prendre part à des processus de prise de décision?	Modéré	
Prévention	Est-ce que l'exercice de la profession nécessite de mettre en œuvre des mesures pour prévenir des risques connus?	Modéré	
Pollueur-payeur	Est-ce que l'exercice de la profession peut occasionner des coûts pour l'entreprise s'il y a dégradation de l'environnement?	Modéré	
Internalisation des coûts		Faible	

Principe de développement durable (DD)	Questions liées au principe de DD	Dans quelle mesure le principe s'applique-t-il? <ul style="list-style-type: none"> • Ne s'applique pas • faible • modéré • élevé 	Donnez un ou des exemples (les plus éclairants) pour illustrer l'application du principe. N'indiquez rien si vous avez répondu « Ne s'applique pas ».
Santé et qualité de vie	Est-ce que des éléments liés à la santé ou à la qualité de vie peuvent être associés à l'exercice de la profession?	Faible	
Équité et solidarité sociales	Est-ce que l'exercice de la profession nécessite de se préoccuper de l'équité et de la solidarité entre les personnes, notamment en ce qui a trait aux clientèles vulnérables?	Faible	
Protection du patrimoine culturel	Est-ce que des éléments liés au patrimoine, à la culture ou aux traditions peuvent être associés à l'exercice de la profession?	Faible	
Préservation de la biodiversité	Est-ce que des éléments liés à la préservation de l'environnement peuvent être associés à l'exercice de la profession?	Ne s'applique pas	
Respect de la capacité de support des écosystèmes	Est-ce que des éléments liés à la préservation de l'environnement peuvent être associés à l'exercice de la profession?	Ne s'applique pas	

